



Conseil économique  
et social

Distr.  
GÉNÉRALE

E/CN.3/1997/27  
10 janvier 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

COMMISSION DE STATISTIQUE  
Vingt-neuvième session  
10-14 février 1997  
Point 15 de l'ordre du jour provisoire\*

QUESTIONS RELATIVES AU PROGRAMME ET QUESTIONS CONNEXES

Plans des organisations internationales dans le  
domaine des statistiques

Rapport du Secrétaire général

1. À sa vingt-huitième session (New York, 27 février-3 mars 1995), la Commission de statistique a demandé à la Division de statistique de l'ONU de lui présenter un rapport sur les plans des organisations internationales dans le domaine des statistiques<sup>1</sup>. La Division de statistique a reçu des informations sur les plans existants concernant les différentes périodes de planification des organisations internationales qui figurent dans les résumés intitulés "Plans des organisations internationales de statistique, 1997-2000" et "Programmes de travail internationaux en matière de statistique dans la région de la CEE, 1996/1997 et 1997/1998 : présentation intégrée" (CES/1996/R.30) qui ont été présentés à la Commission comme documents de travail. D'autres informations pertinentes figurent dans le projet de programme de travail de la Division de statistique de l'ONU pour l'exercice biennal 1998-1999 (E/CN.3/1997/CRP.1).

2. Par la force des choses, les résumés sont sélectifs dans la couverture et seules sont présentées les activités nouvelles et celles qui ont été supprimées ou modifiées sensiblement. Ne sont pas indiquées les activités d'ordre général, par exemple la publication de publications périodiques et autres activités dont la nature n'a pas évolué depuis la vingt-huitième session de la Commission.

3. Sont évoquées dans le rapport les activités des organismes et institutions ci-après : Division de statistique du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies; Commission économique pour l'Europe (CEE); Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP); Commission économique pour l'Afrique (CEA); Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO); Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

---

\* E/CN.3/1997/1.

(CNUCED); Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat); Organisation internationale du Travail (OIT); Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO); Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO); Organisation mondiale de la santé (OMS); Banque mondiale; Fonds monétaire international (FMI); Union postale universelle (UPU); Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI); Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID); Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW); Organisation mondiale du commerce; Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA); Office statistique des communautés européennes (Eurostat); Comité statistique inter-États de la Communauté d'États indépendants; et Institut international de statistique (IIS).

#### QUESTIONS À EXAMINER

4. La Commission de statistique pourrait :

a) Faire des observations sur les plans futurs des organismes et institutions internationaux dans divers domaines;

b) Fournir de nouvelles orientations sur certains points comme la couverture et l'optique qu'elle souhaiterait donner au rapport dans l'avenir afin que ce dernier puisse mieux répondre aux besoins de la Commission.

#### Note

<sup>1</sup> Voir Documents officiels du Conseil économique et social, 1995, Supplément No 8 (E/1995/28), par. 87 c).

-----